



INTERCO VOSGES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les News de la semaine 13 de 2018

REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les fonctionnaires redoutent d'être les prochaines victimes de Macron.

Hormis l'annonce tonitruante sur les « plans de départs volontaires », l'exécutif reste flou sur la réforme qu'il envisage pour les fonctionnaires. De manière informelle, le gouvernement souhaite rogner le statut des agents de la fonction publique. Leur licenciement éventuel en cas de suppression de poste est sur la table.

Des « plans de départs volontaires » sont à l'étude pour les fonctionnaires, afin de supprimer 120 000 postes. Coup de com ou plan de bataille ? « Nous étions les premiers surpris, rapporte Mylène Jacquot, secrétaire générale de l'UFFA, d'où ça sortait ce truc ? C'est a priori Darmanin qui, à la fin de la conférence de presse, est parti un peu en vrille. »

Cette proposition s'accompagne de deux autres chantiers polémiques, l'accroissement des primes individuelles au mérite, ainsi qu'un recours accru aux contractuels. Autant de sujets qui étaient au menu d'une réunion décisive, le jeudi 29 mars, au ministère.

Mais à chaque fois qu'une revendication est portée, la réponse est la même : Macron l'avait dit pendant sa campagne, donc taisez-vous !

La CFDT sonne néanmoins l'alerte. « Ils commencent le quinquennat en gelant le point d'indice des fonctionnaires, augmentent la CSG et rétablissent un jour de carence. Pour faire ensuite adhérer les agents à leur projet avec ça, cela va être compliqué, note Mylène Jacquot, secrétaire nationale pour la fonction publique pour la CFDT. Mais attention, notre interlocuteur ce n'est pas le Medef, c'est l'État, on peut aussi avoir des intérêts convergents. »

Laurent Berger le répète dans les médias depuis quelques jours : « Il y a un gros problème de méthode : c'est très étonnant d'annoncer une concertation sur toute l'année 2018 et de donner dès à présent une partie des conclusions. »

Si la fébrilité est désormais palpable, c'est que la situation peut vite devenir explosive.

Le mécontentement est profond et inédit, puisque les agents se sentent menacés tout à la fois en termes de pouvoir d'achat, sur leur statut et dans leurs missions.

Départs volontaires.

En 2008, Nicolas Sarkozy avait mis sur pied un dispositif d'indemnité de départs volontaire, sans grand succès. « Donner 15 000 euros à un fonctionnaire pour qu'il parte, évidemment c'était très peu et donc ça ne marche pas, souligne Mylène Jacquot, à la CFDT. Le gouvernement actuel dit vouloir améliorer les conditions de départ. Mais je suis quand même très sceptique sur sa capacité à trouver 50 000 volontaires parmi les fonctionnaires d'État et 70 000 à la territoriale... »

Emmanuel Macron veut réduire le déficit, mais ne peut prendre le risque de s'aliéner totalement les élus, employeurs de la fonction publique territoriale. Il a donc promis aux maires et responsables de collectivités, ulcérés par les énièmes baisses de dotation, une « contrepartie » et des « souplesses de gestion » pour la fonction publique.

Au programme de ces « souplesses de gestion » la possibilité de licencier un fonctionnaire et la prime au mérite, sans parler du recours à des contractuels.

De plus, pourrait être retenue l'idée de conditionner l'avancement de carrière (jusqu'ici automatique par le passage d'échelons) dans une plus large part au mérite. Ce n'est pas vrai que tout le monde avance au même rythme, il y a déjà des primes individuelles aléatoires, et des promotions au choix des collectivités.

Le cadencement par échelon est automatique. Pourquoi ? Parce que ça protège le fonctionnaire et donc l'administration d'un rapport frontal aux élus et à la ligne politique. Passer au mérite y compris sur la carrière, c'est inacceptable. Le statut est basé sur la garantie d'une carrière.

ATSEM

Mardi 27 mars, Emmanuel Macron a ouvert les Assises de la maternelle en annonçant l'abaissement à 3 ans de l'âge de la scolarisation obligatoire. Une mesure symbolique, qui a éclipsé la nécessité d'accorder des ressources supplémentaires à cette école.

Emmanuel Macron a évoqué le cas des ATSEM, qui travaillent dans les écoles auprès des enfants et du personnel enseignant : il a exprimé son souhait d'en renforcer les effectifs et la formation. Le gouvernement et le ministère de l'Éducation sont pourtant incompétents sur la question, gérée par les collectivités locales: ce sera aux communes de débloquer les moyens conséquents.

Les Atsem se mobilisent depuis plus d'un an pour une meilleure reconnaissance de leur travail, et demandent à être plus nombreuses et nombreux. Les parents et le personnel enseignant plaident eux aussi pour une augmentation des effectifs.

Lucide, Isabelle Dubois, du Collectif indépendant des ATSEM de France, reste néanmoins prudente. « Notre fonction a été valorisée. Maintenant nous attendons ce qui va suivre. Nous ne souhaitons pas qu'un diplôme plus élevé soit exigé, en revanche, nous voudrions que la difficulté de notre concours soit reconnue et que cela se retrouve dans nos salaires. En revanche nous sommes demandeurs de formations continues qui nous permettent d'améliorer notre pratique. ».

RECRUTEMENT

Les lauréats de concours largement minoritaires.

Toujours considéré comme la principale voie d'accès à la fonction publique territoriale, le concours ne représente plus, en volume, qu'une faible part des recrutements dans les collectivités.

En 2015, 66,1 % des nouveaux arrivants dans une collectivité territoriale sur un emploi permanent étaient des contractuels, selon la dernière synthèse nationale des bilans sociaux des centres de gestion, rendue publique en septembre. Et parmi les fonctionnaires territoriaux recrutés en externe, seuls 10 % étaient issus d'un concours – 32 % provenant de recrutements directs.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Depuis le 27 février, retrouvez votre CPF (Compte Personnel de Formation) sur le site moncompteactivite.gouv.fr.

Vos services CPF ont évolué. Ainsi sur le site moncompteactivite.gouv.fr, vous retrouvez désormais, sous un nouveau format, plus moderne et plus lisible :

- L'ensemble de vos dossiers de formation
- Vos heures CPF et DIF ainsi que l'historique de votre compte
- Des formations adaptées à votre statut et à vos attentes

- Et des informations détaillées sur les démarches à entreprendre et les interlocuteurs à contacter.

Vous bénéficiez également :

- De services numériques personnalisés qui vous aideront à faire le point sur votre situation
- D'informations détaillées et actualisées sur des métiers qui pourraient vous correspondre
- Et, selon votre cas, de renseignements sur vos autres droits à formation : Compte d'Engagement Citoyen (CEC) et Compte Professionnel de Prévention (CPP).

Un portail unique, plus pratique et plus personnalisé.

Rendez-vous vite sur le site moncompteactivite.gouv.fr

AVANTAGES IRREGULIERS

À Marseille, où le parquet national financier enquête sur le fonctionnement de plusieurs services municipaux depuis un an, le directeur général des services a disposé pendant 19 ans d'une femme de ménage, rémunérée par la Ville en tant qu'agent municipal.

L'utilisation à des fins privées d'agents payés par la municipalité est-elle légale ?

Oui, selon la mairie de Marseille, qui via son service de presse, répond qu'en application du principe de parité entre les agents des différentes fonctions publiques prévu par la loi du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale, « la jurisprudence a clairement établi que les titulaires d'emploi fonctionnel, comme les directeurs généraux de service de collectivités territoriales, peuvent bénéficier d'avantages comparables à ceux des sous-préfets affectés en poste territorial, sous réserve qu'ils ne soient pas plus favorables ».

Mais, selon une réponse du ministère de la fonction publique à une sénatrice en 1999, cette pratique serait irrégulière. « L'attribution d'avantages en nature ne figure ni dans le statut des fonctionnaires territoriaux ni dans ses textes d'application, à l'exception des logements de fonction, indique la réponse. Dès lors, les mises à disposition de personnels de maison ou de véhicules pouvant être utilisés à des fins strictement personnelles, n'étant prévues par aucun texte, sont donc irrégulières. » À défaut d'être signées par le ministre lui-même, les réponses ministérielles n'ont pas de valeur juridique, explique toutefois une juriste, spécialisée en droit des collectivités locales. (source : Médiapart)

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

8 types de personnes toxiques à éviter.

Il est parfois nécessaire de sortir de votre vie les personnes négatives qui vous empêchent d'avancer et vous tirent vers le bas. Qu'il s'agisse de collègues, d'amis ou de membres de votre famille, garder vos distances avec ces personnes toxiques (voire rompre tout contact avec elles) peut être difficile mais s'avère au bout du compte nécessaire et libérateur.

1. Les rabat-joie

Les personnes de votre entourage devraient vous aider à vous construire et se réjouir de votre réussite, et non vous démoraliser. Mais les rabat-joie verront toujours la bouteille à moitié vide.

"Les personnes toxiques ont l'art de gâcher votre joie et de transformer des nouvelles positives en quelque chose de négatif", explique Sheri Meyers, thérapeute. "Elles trouveront toujours une raison pour rendre ces bonnes nouvelles pas si géniales que ça."

2. Les manipulateurs

Ces personnes vont essayer d'attaquer, saper ou remettre en question votre perception de la réalité pour vous faire douter de vous-même. De cette façon, ils restent en position de supériorité dans votre relation.

"Comme tous les gens toxiques, les manipulateurs manquent de confiance en eux. Ils sont très efficaces pour obtenir ce qu'ils veulent mais profondément destructeurs dans leurs relations", déclare la thérapeute Amanda Stemen. "Ils peuvent mentir et nier l'avoir fait, même en cas de preuve flagrante. Leurs actes ne sont pas en cohérence avec leurs paroles, ils vous induisent volontairement en erreur et vous font croire que le problème vient de vous, ou bien ils dressent les autres contre vous."

3. Les profiteurs

Ils exigent que vous leur consacriez du temps, de l'énergie et des ressources sans prendre en considération vos propres besoins et envies.

"A moins que vos besoins ne servent leurs propres intérêts narcissiques, les profiteurs vous accorderont juste ce qu'il faut pour que vous ne les laissiez pas tomber, et qu'ils puissent continuer à vous exploiter à l'avenir", explique le psychologue Ryan Kelly, qui ajoute que les profiteurs sont souvent des gens sympathiques qui se servent de leur charisme pour parvenir à leurs fins.

4. Les proches à problèmes

Si l'un de vos proches a sans cesse des comportements à risque ou souffre d'une addiction mais refuse de se faire aider, il est peut-être temps de remettre en question votre relation.

"Si cette personne est hors de contrôle et vous entraîne dans sa chute, vous ne l'aidez en la laissant profiter de vous, vous manquez de respect ou se servir de vous", affirme Tina B. Tessina, psychothérapeute.

5. Les amis dont vous vous êtes éloigné

Nous espérons tous que nos amitiés soient éternelles, mais cela arrive rarement en réalité, parce qu'elles ne sont pas faites pour durer. Et c'est normal.

L'amitié doit être réciproque et équilibrée. Si ce n'est pas le cas, il est peut-être temps de tourner la page.

6. Les rancuniers

Ces personnes ont toujours quelque chose à vous reprocher et gardent en mémoire la moindre de vos erreurs pour pouvoir l'utiliser contre vous plus tard.

"Elles jouent la carte de la surenchère en vous rappelant les fois où vous n'avez pas fait quelque chose, les avez laissé tomber ou n'avez pas agi comme il le fallait, et s'en servent pour prouver que vous n'êtes pas à la hauteur", reprend Sheri Meyers.

"Quand vous essayez de vous défendre, d'en discuter ou de résoudre le problème, les personnes toxiques mentionnent souvent une déception passée, en insistant sur vos fautes et en affirmant que vous n'avez jamais vraiment été là pour elles."

7. Les critiques

Personne n'est parfait. Nous comptons donc sur nos amis proches pour nous dire franchement quand nous avons besoin de nous secouer les puces ou pour nous donner un avis sincère. Mais les personnes qui nous critiquent sans cesse ne sont pas de véritables amis.

"Les critiques trouvent à redire à presque tout ce que vous faites et sautent sur la moindre occasion pour souligner un défaut. Ils ne s'adressent jamais à vous par sollicitude mais uniquement pour vous faire des reproches et vous accuser", indique Amanda Stemen. "Ils font toujours comme si le problème venait de vous."

Les personnes trop critiques ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes et projettent leurs propres angoisses sur leur entourage.

8. Le partenaire toxique

Il est souvent difficile de mettre fin à une relation amoureuse toxique, surtout quand l'autre refuse d'entendre raison. Mais faire sortir cette personne de votre vie est souvent la meilleure et la plus saine décision que vous puissiez prendre. (source : Kelsey Borresen et Brittany Wong).

MANAGEMENT

Donner du feedback, oui mais comment ?

Donner du feedback à ses collaborateurs s'inscrit dans le courant du management par la confiance, car pour susciter l'engagement des individus, il est indispensable qu'ils soient associés le plus possible aux décisions qui les concernent et le feedback, doit y contribuer, de même qu'il participe au partage d'une vision commune de l'organisation, même si les objectifs du salariés ne sont pas nécessairement ceux de son employeur.

Dans le secteur public, le feedback est souvent cité comme une condition d'une bonne relation managériale, pour autant il n'est pas nécessairement bien organisé et la structure très pyramidale de nos organisations ne le facilite pas toujours.

Le feedback implique également une posture managériale qui implique une grande attention du manager à l'instant présent, pour être dans l'observation de ce qui se passe dans l'échange avec son collaborateur, de se centrer sur les faits et non sur les personnes et ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

Le feedback réussi implique de la sincérité, de l'authenticité, donc des aptitudes de bienveillance exigeante ! (source : Laurence Malherbe).

Retrouver l'ensemble des newsletters de CFDT INTERCO VOSGES sur la page :

<http://www.cfdtintercovosges.fr/index.php/newsletters>

www.cfdtintercovosges.fr

Solidarité Émancipation
Indépendance **Autonomie**
Démocratie

